

# NATIONS UNIES



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/35/240  
S/13952  
20 mai 1980  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Trente-cinquième session  
Point 26 de la liste préliminaire<sup>x</sup>  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 19 mai 1980, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 16 mai 1980 (A/35/235-S/13947), j'ai l'honneur d'appeler votre urgente attention sur le fait qu'hier soir, 18 mai 1980, des tirs de roquettes ont été dirigés à partir du territoire libanais sur des objectifs civils situés dans le saillant de Galilée, dans le nord d'Israël.

Israël est gravement préoccupé par cet incident, le premier de ce genre depuis le 21 mars 1980 (voir l'annexe à ma lettre du 15 avril 1980 au Président du Conseil de sécurité (S/13895)). En outre, cet incident fait immédiatement suite à la tentative d'attaque dirigée contre le kibboutz Hanita, dont j'ai rendu compte dans ma lettre susmentionnée du 16 mai.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 26 de la liste préliminaire, et comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

x A/35/50.

80-12581

